

## CONDITIONS GENERALES

**Réservation** : Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée. Les réservations sont conseillées en juin, juillet août. Elles peuvent se faire par courrier ou par internet. Les options de réservation seront maintenues une semaine et ne pourront être renouvelées qu'en fonction des disponibilités et elles deviennent effectives le jour de la réception des arrhes (25 % du montant du séjour pour les locations et 38 € pour les emplacements) + des frais de réservation qui sont non déductibles et non remboursables. Aucun remboursement ne pourra être exigé en cas de départ anticipé. Les frais de réservation ne sont valables que pour un séjour et pour une famille.

Le règlement se fera par chèque bancaire, carte bancaire, espèces, mandat postal ou chèques vacances à l'ordre du camping le Pont du Tarn.

Paiements étrangers : carte bancaire ou virement bancaire

**CODE IBAN : FR76 1350 6100 0099 6824 2700 069**

**CODE BIC : AGR IFRPP 835**

Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation et que vous êtes dans l'obligation d'annuler votre séjour, il vous restera devoir ou il vous sera retenu : **Annulation + de 30 jours avant la date d'arrivée** : 25 % du prix du séjour + les frais de réservation. **Annulation – de 30 jours avant la date d'arrivée** : la totalité du prix du séjour + les frais de réservation.

Le client devra être assuré contes les risques de vol, d'incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers. Les animaux sont admis, se référer aux directives et tarifs du camping, règles de propreté, se munir des certificats de vaccinations.

Le client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du Camping Le Pont du Tarn. Les tribunaux de Mende sont seuls compétents en cas de litige.

**Conditions spécifiques emplacement camping.** Emplacement : le numéro de l'emplacement est attribué en fonction des choix mentionnés sur coupon de réservation et des disponibilités. Cette attribution n'est pas définitive et peut être modifié en fonction de la gestion optimale de la superficie du terrain. Le jour de votre arrivée, afin que nous puissions vous recevoir dans les meilleures conditions possibles, en fonction des départs du jour, vous pouvez vous présenter à l'accueil à partir de 12 h. La journée est facturée de midi à midi. Tout dépassement entraînera la facturation d'une journée supplémentaire. Le montant du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée. Aucune réduction ne sera accordée pour arrivée retardée ou départ anticipé. En cas d'arrivée tardive, veuillez prévenir avant 19 heures, faute de quoi, l'emplacement sera considéré vacant et mis à disposition d'autres clients.

**ATTENTION !** La plupart de nos bornes électriques étant conformes aux nouvelles normes européennes, nous conseillons de vous équiper avant votre arrivée : raccord P17 mâle d'un côté + fiche classique femelle de l'autre. Dans le cas contraire, ces adaptateurs pourront vous êtres prêtés (20 € caution) suivant leur disponibilité. Il est également souhaitable de prévoir une rallonge supérieure à 30 m.

**Conditions spécifiques locatifs.** Les arrivées ont lieu à partir de 16 h et les départs avant 10 h. La réservation est obligatoire et se fait par courrier ou par internet. La location se fait par semaine entière du samedi au samedi en saison et haute saison. En basse saison, jour d'arrivée indifférent, nous contacter.

Le solde sera versé au plus tard 30 jours avant le début du séjour, faute de quoi la location pourra être considérée comme annulée par le client. La facture définitive de votre séjour vous sera alors adressée. Elle devra être présentée à l'accueil du camping. Aucune réduction ne sera accordée pour arrivée retardée ou départ anticipé.

A défaut de message télégraphié du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'hébergement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat de location (le lendemain midi) et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Un dépôt de garantie de 150 € sera versé par le client le jour de son arrivée. Celui-ci sera restitué qu'après inventaire effectué le jour du départ du client. A défaut de conformité de l'inventaire à l'état primitif des lieux, il sera fait une déduction des frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré. Dans le cas d'une détérioration importante (structure extérieure ou intérieure) dont le montant pourrait être supérieur au dépôt de garantie (150 €) une expertise serait effectuée tout de suite afin de déterminer le montant des réparations à effectuer. Un dépôt de 70 € sera versé par le client le jour de son arrivée. Celui-ci sera restitué si l'hébergement loué a été correctement nettoyé le jour du départ.